

Année 2021



BLACOURT

Bulletin Municipal

Edito du Maire

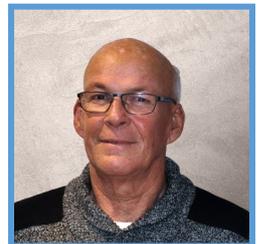
Jean Pierre Fouquier

Chères Blacourtoises, Chers Blacourtois

Notre vie est encore impactée par la pandémie de covid-19, ce qui nous oblige à faire preuve de prudence et à respecter les consignes sanitaires contraignantes, mais nécessaires comme vous le savez la municipalité actuelle mène une politique ambitieuse dans différents domaines. De nombreux travaux d'aménagements ayant été budgétés en 2021 n'ont pu démarrer faute de lourdeurs administratives et vont être reportés en début d'année 2022.

Notre belle commune de Blacourt, est dorénavant reconnue pour sa dynamique associative. Je tiens à féliciter les présidents d'associations et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale, avec de belles manifestations qui ont eu lieu durant cette année 2021. Comme je l'ai déjà évoqué, ma détermination est la sécurité des biens et des personnes, de lutter contre les incivilités et de mettre en avant le bien vivre ensemble. Sachez que je suis le maire de toutes les Blacourtoises et Blacourtois et que je m'efforcerai d'accomplir mes tâches avec la même passion en m'appuyant sur mes conseillers municipaux. Comme chaque année, le conseil municipal travaille activement à l'élaboration du prochain budget 2022.

L'équipe municipale, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022 et surtout plus que jamais la santé.



Bien à vous
J.P. Fouquier

JACQUES RICHARD Adjoint au Maire*Commissions bâtiments communaux—Location salle—Adico***DECAGNY M, LEMAIRE A, LEVASSEUR S, MARTIN A, MONKA M, RAIS I,
PETITFRERE E,**Informatique.

- Vous disposez maintenant à la Mairie d'un ordinateur en libre-service pendant les heures d'ouverture. Si vous avez besoin d'aide, merci de me contacter. Je ferai mon possible pour vous aider et me rendre disponible même à des heures autres que celles de la Mairie.
- La salle informatique de l'école est finie, soit 22 postes fixes et 3 portables. Cette année nous accueillons aussi les élèves de l'école d'Espaubourg le mardi après-midi.
- En cas de besoin à domicile, nous pouvons aussi prêter quelques ordinateurs. En 2021 deux familles y ont eu recours.

Bâtiments communaux.

- Malgré les travaux faits par l'entreprise Ramery cet été pour finir la mise en route du chauffage et pour respecter la norme de la température de l'eau sanitaire l'installation ne fonctionne pas correctement lorsque la température extérieure avoisine le zéro. Le SE60 (Syndicat de l'Energie de l'Oise) vient nous prêter main forte à ce sujet. Les enregistrements de températures effectués montrent aussi que la régulation est loin d'être satisfaisante.
- A l'occasion des études de la réhabilitation des anciens locaux de la Mairie et avec l'aide du SE60 nous ferons une étude sur les économies d'énergie possibles sur l'école.

Ecologie

Suite à l'initiative d'un de nos citoyens, nous avons commandé des nichoirs à mésanges. Les mésanges sont les principaux prédateurs des chenilles processionnaires. Ils seront mis en place en collaboration avec les maîtresses et les enfants de l'école.

Opération « ramassage des déchets dans nos chemins » : nous nous félicitons du fait que deux fois moins de déchets ont été ramassés au deuxième passage. Cette opération se transforme peu à peu en promenade à la découverte de la faune et la flore locales.

Projets en cours et à venir...Relais téléphonique

Nous avons mis en route l'installation d'un relais téléphonique entre Villembray et Blacourt ayant pour but de sortir nos villages des zones blanches. Ces travaux seront entièrement réalisés aux frais de l'opérateur. Cette parcelle de 160m² sera achetée à la commune pour la somme de 12 000€.

Participation citoyenne

La participation citoyenne est en place depuis cet été. Celle-ci a renforcé la communication avec la gendarmerie, permettant de prévenir et d'être prévenus de la présence d'acteurs malveillants.

Vidéo protection Elle aussi est parfaitement opérationnelle malgré les dégradations subies pendant l'installation. Nous avons déjà eu des échanges avec les gendarmes. Les communes de Villembray et d'Espaubourg s'engagent aussi dans l'installation de vidéo surveillance.

Site internet

Nous lui avons apporté plus de contenu. A la demande des parents d'élèves nous avons ajouté les menus de la cantine. Des documents d'informations de l'administration sont également en cours de rédaction. Toute autre suggestion serait la bienvenue ! N'hésitez pas à proposer des articles ou des photos sur les attraits du village, l'historique des divers conseils municipaux et les travaux marquants faits dans le village ou juste nous faire savoir quels types d'informations supplémentaires ou liens administratifs vous aimeriez trouver sur le site.

Tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2022. »
Jacques Richard

BENOIT RYCKEBOER Adjoint au Maire

Commissions urbanisme—Chemins voies

CERKESIAN J, MARTIN A, LEGAC D, LEMAIRE A, LEVASSEUR S



Voici une présentation des travaux qui ont été réalisés depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, ainsi que les projets à venir, en concertation avec les différents organismes partenaires :

« Travaux réalisés en 2020, Projet pour 2021... »

Travaux réalisés en 2020 :

- Remise en état de l'Impasse du Fort par mise en place de grattage de route
- Mise en sécurité du Pont de l'Avelon.
- Entretien de la commune par les 2 entreprises de paysagiste de la commune, suite à l'arrêt maladie de l'employé communal.
- Remise en état du terrain de sport.
- Remise en état de la clôture de la cour d'école



ENTRETIEN NOTRE COMMUNE

Projet 2022...

- Diagnostic de sécurité routière sur une durée de 2 mois débutant le 7 janvier sur toute la commune.
- Etude de travaux de trottoirs par tranche pour les rues de Laboissière, chemin des Tailles et rue de l'Avelon.
- Remise en état RD502 (traversée du village) de l'entrée de Blacourt côté La haute Rue jusqu'à Villembray, prévue au budget 2021 du Conseil Départemental.
- Arasement des bas-côtés à partir de la 2^{ème} quinzaine de janvier dans les différentes rues de la commune.
- Projet de sécurisation de l'accès à la rue de l'Avelon courant janvier par la mise en place de signalisation horizontale et verticale sur le RD 502 avant l'intersection avec l'Avelon.
- A la demande des pompiers, la défense incendie est insuffisante Rue de Laboissière, une étude de travaux est en cours.
- Restructuration du Chemin Vicinal n°4 entre Blacourt et Amuchy (prévu au budget par l'ancienne municipalité). Une nouvelle étude a été demandée à la Communauté de Communes du Pays de Bray afin de mieux répondre aux travaux à réaliser.



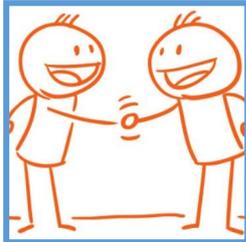
« Je vous souhaite une excellente année 2021 ».

Benoit Ryckeboer



LES BLACOURTOISES ET BLACOURTOIS AU COEUR DES DEBATS.

Cette année encore nous avons continué à vous informer le mieux possible, par le biais des différentes lettres municipales. Nous avons pu également, lors des réunions publiques, échanger avec celles et ceux qui étaient directement concernés par certains problèmes afin qu'ils puissent donner leur avis. Malheureusement parmi les attentes que vous avez énoncées, lors de ces réunions, la question des vitesses excessives observées au cœur de notre village revient de façon récurrente. C'est pourquoi nous avons réalisé un sondage en fin d'année et les résultats vous seront communiqués très prochainement. Nous maintiendrons les rendez-vous **du samedi matin de 10h à 12h** où les habitants pourront continuer à venir échanger avec les élus.



LE MONDE ASSOCIATIF

Le milieu associatif a pu reprendre petit à petit ses activités. Une nouvelle association de pratique au Qi gong a vu le jour « La Tortue Debout » vous accueille le vendredi de 19h à 20h30. Pour le bonheur des petits et des grands, de nouvelles manifestations ont été organisées en 2021, entre autre la chasse aux œufs, la fête de la musique et la 1ère édition du Bray Vintage Festival qui fut un réel succès grâce à ses nombreux bénévoles, sponsors et visiteurs qui ont pu se replonger dans un Blacourt des années 1930 à 1970.... Merci à tous pour votre participation. Le rendez vous est déjà pris en 2023.



« Très belle année 2022.... »

Véronique COULON

BLACOURT « ACTEUR DE LA CULTURE »

Malgré un contexte sanitaire compliqué nous avons pu assister à différents concerts, du Classique au Rock, d'une représentation de danse et les journées du patrimoine. Nous tenions à remercier les présidents des associations qui ont malgré tout œuvré à l'animation du village. C'est pourquoi les demandes de subventions ont été validées dans leur ensemble, et la commune a pu accompagner les différents projets. Nous tenions à remercier plus particulièrement le Comité des Fêtes pour son partenariat sur différents événements avec la commune tout au long de l'année. Continuons ainsi en 2022.....



CHASSE AUX OEUFS



FETE DE LA MUSIQUE



BRAY VINTAGE



NOEL

Projet 2022...

Repas des aînés. La municipalité invitera les personnes à partir de 65 ans le **27 mars 2022** dans la salle de la mairie. Si vous souhaitez participer à ce repas merci de vous inscrire en mairie avant le

Concours des « Maisons fleuries » et « Maisons de Noël »

Préparez-vous pour 2022 ...



Club des aînés: Cette année nous pourrions envisager la création d'un club. Toutes les personnes intéressées par ce projet peuvent se rapprocher de la mairie.

Conseil des jeunes - La volonté de la municipalité est d'écouter les jeunes du village par la mise en place d'un conseil des jeunes de 12 à 18 ans. Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître en mairie.

Le regroupement scolaire BLACOURT-ESPAUBOURG

La municipalité reste vigilante afin de maintenir les classes du regroupement scolaire Blacourt-Espaubourg ouvertes, il nous faudra tout de même rester concentré car les effectifs régressent encore. Cette année scolaire particulière a été gérée de belle façon autant par l'équipe enseignante que par le personnel municipal, avec soin et grande attention de l'organisation des protocoles sanitaires successifs. Nous avons pu constater le faible absentéisme des élèves probablement lié aux appareils de purification dans les classes et la cantine.

Cette année scolaire a pu voir aboutir certains projets et plus particulièrement « des projets verts » : Des potagers plantés de légumes, courges et aromates ainsi que le fleurissement de la commune et de l'école ont permis de donner de belles couleurs au Printemps.....Merci aux enfants et aux maîtresses pour cette belle initiative.

Après cette suite de confinements, la classe de neige reportée a eu lieu en Janvier 2022. La commune a participé à ce voyage pour les élèves du village.

En 2022, l'équipe enseignante et les enfants travailleront sur l'installation de nichoirs à mésanges afin de pouvoir réguler la prolifération des chenilles processionnaires trop présentes sur notre territoire.

Cette année encore la municipalité souhaite sensibiliser les familles pour les inscriptions des enfants pour la rentrée de septembre 2022 car l'école fait partie des éléments moteurs du village.



RAPPEL HORAIRES GARDERIE

Un service de proximité nécessaire

Les enfants sont accueillis dans la salle communale de 7h30 à 9h le matin et de 17h à 18h30 le soir les jours d'école. Inscriptions auprès de Madame Sandrine Pelletier.





A LA RECHERCHE D'UN BLASON

Les élèves de l'école ont travaillé sur la création d'un blason pour notre village voici le résultat en images .

NOËL DES ENFANTS: Les bons cadeaux sont à retirer en mairie au plus tard le 30/01/2022.



Respect des règles de l'urbanisme

La nouvelle municipalité a pour ambition le développement harmonieux de la commune, ce qui passe par le respect des règles d'urbanisme imposées sur notre territoire.

Mais nous constatons que par méconnaissance ou par négligence, de nombreux travaux sont réalisés sans autorisation d'urbanisme. Pour rappel, les constructions, travaux et aménagements sont tenus de respecter les règles de l'urbanisme contenues dans le Code de l'urbanisme.

Ces règles générales sont complétées par des règles comprises dans le plan local d'urbanisme **consultable sur le site de la mairie**.

Les autorisations d'occupation du sol

Les projets (constructions, aménagements, installations) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation du sol sous peine de sanctions:

- **Demande de permis de construire** pour les nouvelles constructions de plus de 20m², pour les projets d'extension de construction existante de plus de 40m², pour les changements de destination avec modification des structures porteuses ou de la façade.
- **Déclaration préalable pour toute nouvelle construction** comprise entre 5 et 20m², qui peut être porté jusqu'à 40m² en cas d'agrandissement, pour les modifications de l'aspect extérieur de la façade (changement de menuiserie, clôtures, etc...) à l'exception des travaux de ravalement.

Avant chaque projet, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour prendre connaissance des demandes d'autorisation à déposer. Les entreprises réalisant les travaux doivent également être en mesure de vous renseigner sur ces obligations.

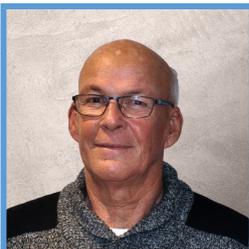
Chenilles processionnaires

Depuis presque 2 ans, nous sommes confrontés à un problème de santé publique, avec la prolifération des chenilles dans nos jardins et forêts.

Nous allons travailler à partir de Janvier 2022 sur le projet avec Mr Gilles, l'école et les habitants qui le souhaitent à la mise en place de 30 nichoirs de mésanges premiers prédateurs des chenilles processionnaires.

Merci de signaler à la mairie les emplacements infectés l'an passé, notre référent se déplacera sur place pour vous aider.

Vous trouverez plus d'information sur <http://chenilles.bi.free.fr>



« Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et est au regret de vous informer que les vœux du maire n'auront pas lieu suite aux dernières annonces préfectorales »



Petite rétrospective en photos des événements 2021



Pâques 01/05/21



Pâques 01/05/21



Fête de la musique 19/06/21



Fête de la musique 19/06/21



14 Juillet



14 Juillet



Bray Vintage Festival
30/31 juillet
01 Août



Bray Vintage Festival
30/31 juillet - 01 Août



Journée du patrimoine
18/09/21



Journée du patrimoine
18/09/21



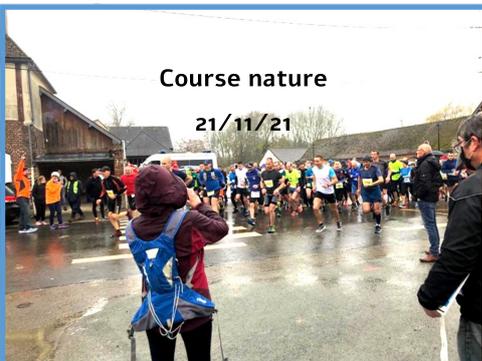
Journée du patrimoine
18/09/21



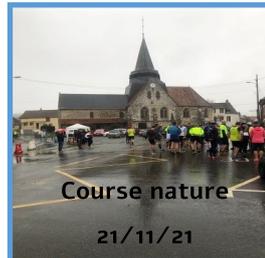
Journée du patrimoine
18/09/21



Halloween 31/10/21



Course nature
21/11/21



Course nature
21/11/21



Halloween 31/10/21



Noël 11/12/21



Soirée Paëllà 27/11/21



Cois des anciens
12/12/21



Noël
11/12/21



Noël 11/12/21

INFOS JEUNESSE

Pass'Permis Citoyen

La mairie de Blacourt est partenaire de cette opération et accueille les jeunes pour des missions de 70h dans la commune en contrepartie d'une aide financière de 600 € allouée par le département . Plus de renseignements en mairie.

Transports Hauts-de-France

Après plusieurs réunions, nous avons enfin obtenu la gratuité des trajets pour le second arrêt Blacourt-Les Landrons sur l'axe RN31 pour 33 collégiens et lycéens qui l'utilisent chaque jour pour se rendre dans leur établissement à Beauvais. Ce transport était jusqu' à présent à la charge des familles.

INFOS PRATIQUES

Locations

Possibilité de louer tables et bancs auprès du secrétariat de Mairie.

Pas de location de salle jusqu'au 31/01 suivant les décisions préfectorales.

Les locations de la salle se feront auprès de marielle.monka@blacourt.fr

Nouveaux arrivants

Merci de venir vous présenter en mairie lors des permanences du Samedi matin.

La mairie

3 Place Yvonne Genty
60650 BLACOURT

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi 9h-12h/13h30-17h30

Jeudi 9h-12h

Vendredi 9h-12h/13h30-19h

Samedi de 10h à 12h

☎ Téléphone :
03 44 80 58 65

✉ e-mail
Info.mairie@Blacourt.fr

@ Site internet
www.blacourt.fr

f Page Facebook
Mairie de Blacourt

Contactez les élus :

Jean Pierre FOUQUIER
jp.fouquier@blacourt.fr

Jacques RICHARD
jacques.richard@blacourt.fr

Benoit RYCKEBOER
benoit.ryckeboer@blacourt.fr

Véronique COULON
veronique.coulon@blacourt.fr

Bulletin municipal réalisé et imprimé par l'équipe municipale et bénévoles

RAPPEL

Appel au civisme de chacun et le vivre ensemble

Au regard des incivilités observées sur la commune dans de nombreux domaines, il nous apparaît nécessaire de rappeler quelques règles de civisme qui, si elles étaient respectées, pourraient faciliter la vie en communauté et rendre notre village encore plus sympathique.

Le civisme, c'est respecter la **vitesse** dans la commune, c'est aussi l'entretien des haies, des arbres, ceux-ci ne devant pas dépasser chez le voisin ni sur l'espace public (pour information après une mise en demeure sans résultat, la commune peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagages. Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents), c'est encore ne pas rouler et stationner sur les trottoirs non prévus à cet effet. Nous vous rappelons que les feux de broussailles entre autres, sont interdits. Les déchetteries de La Chapelle aux Pots et St Germer de Fly sont à votre disposition pour vos déchets verts et autres.



Appel
au civisme



Le civisme, c'est aussi de mettre ses déchets dans les containers et utiliser les poubelles. La commune reste mobilisée sur les dépôts sauvages et sanctionne cet acte à hauteur de 1000€.

Enfin, le civisme concerne aussi vos animaux domestiques Chats et chiens ne doivent pas divaguer ou gêner vos voisins.

Nous comptons sur le civisme de chacun !

